

des quartiers, exigeant qu'ils fussent tous, ainsi que leurs sous-officiers, catholiques. Toutes ces mesures expliquent suffisamment les excès et les folies qui affligèrent les gens de bien pendant cette époque.

Il n'en fut pas de même du temps de la Fronde, sorte de révolution populaire, parlementaire, à laquelle tous les esprits étaient préparés, et qui s'accordait avec tous les intérêts comme avec toutes les passions. « Les marchands dans leurs boutiques, dit naïvement madame de Bonneville, raisonnaient des affaires de l'état, et « étoient infectés de l'amour du bien public, qu'ils « estimoient plus que leur avantage particulier. » Le caractère impérieux d'Anne d'Autriche, l'administration de Mazarin, avaient produit un mécontentement général, et qui n'attendait que l'occasion d'éclater; elle se présenta au moment de l'arrestation des deux conseillers Broussel et Blancmesnil. Les relations du temps rapportent qu'en moins de trois heures, cent mille hommes furent sous les armes, et deux mille barricades dressées avec tant d'intelligence, que, de l'aveu des gens de guerre, aucune armée n'eût été capable de les forcer. Ces espèces de citadelles étaient formées de barriques pleines de sable, élevées les unes sur les autres, et jointes entre elles par des chaînes de fer; elles étaient revêtues d'un rang de pierres de taille, et quelques

unes si hautes, qu'il fallait des échelles pour les franchir. Il y en avait de semblables à l'entrée de chaque rue; des corps de bourgeois en armes se tenaient derrière pour les garder; une ouverture pratiquée dans le milieu, et fermée, au besoin, de fortes chaînes, ne laissait passer qu'une personne à la fois; les fenêtres des maisons voisines étaient garnies de pavés pour assommer les assaillants.

Mais du moment où cette manifestation générale se changea dans l'ambition personnelle des princes, des hommes puissants alors, que le bonheur public ne fut plus que le prétexte des vengeances ou des intrigues particulières, les bourgeois de Paris et les magistrats déployèrent, à plusieurs reprises, un grand caractère; le prévôt des marchands le Ferron et les échevins maintinrent leur autorité, et ne cédèrent qu'à la violence de la populace ameutée par les agitateurs. Le massacre de l'Hôtel-de-Ville, dénouement de cette tragi-comédie de quatre ans, vit succomber, après une vive résistance, les meilleurs citoyens; le prévôt des marchands eut beaucoup de peine à échapper aux furieux; et le maréchal de L'Hospital, gouverneur de Paris, ne put se soustraire à leur rage qu'en cachant son cordon bleu, et en prenant un habit d'huissier. Il faut l'avouer cependant, les commencements de

cette époque furent le moment brillant de l'Hôtel-de-Ville, et l'apogée de son influence. C'est dans ces vastes salles que se réunissaient les princes, les plus grands seigneurs de la noblesse et du clergé, les principaux membres du parlement et des autres cours, avec les officiers de la ville, et les députations de tous les corps de métiers, animées du même zèle pour la réforme des abus et la fondation d'une sage liberté. L'assemblée du 19 avril, et les remontrances qui en furent le résultat, présentèrent un grand et noble spectacle. Des combats et des fêtes succédaient à ces délibérations, et ajoutaient une couleur chevaleresque à ces temps singuliers; et l'enthousiasme s'exhala jusqu'à l'ivresse parmi les défenseurs de ces causes populaires, lorsque les duchesses de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une éclatante beauté, traversèrent à pied la place de Grève, et montèrent à l'Hôtel-de-Ville, où elles déclarèrent « vouloir « loger sous la garde des bourgeois, comme otages « de la fidélité de messieurs leurs maris, et de « leur zèle pour le service de la ville et du parlement. »

Après cette époque il ne resta plus qu'un simulacre de l'administration municipale; le long règne de Louis XIV, son gouvernement absolu, le faible ministère du cardinal de Fleury, laissèrent remplacer l'élection libre et populaire des

officiers municipaux par la vénalité de leurs charges et l'influence de la faveur royale. « Les maximes du courage, disait Omer Talon, sont endormies, et avec elles la liberté. » Mais ce feu sacré ne fut point éteint, et il devait bientôt se reproduire dans la plus vaste explosion.

Nous touchons au plus grand drame politique que nous offre l'histoire des peuples; et ce drame, son théâtre, ses acteurs, se trouveront à l'Hôtel-de-Ville de Paris, et, comme jadis, appartiendront à l'action municipale de cette grande ville. Nous avons vu dans le tableau qui précède combien la population industrielle s'était accrue; l'organisation des corps de métiers, des *bourgeois hansés*; l'influence qu'ils exerçaient dans tous les événements importants; la puissance même de Louis XIV, aidé de l'appui de la noblesse et du clergé, avoit peine à comprimer l'élan de la liberté, et les triomphes, les fêtes du grand roi, n'apportaient que de faibles diversions au mouvement des esprits. Le long sommeil des parlements, ces défenseurs du peuple, le silence de la presse, ne pouvaient tromper la sagacité d'un peuple actif, laborieux, éclairé. Louis XIV le sentit, et l'orgueil de ce monarque impérieux en fut blessé, il songea à porter à Versailles le siège de son gouvernement. Il se sentait gêné, dit Saint-Simon, dans une ville

où les actes de son autorité trouvaient une critique journalière.

Cette mesure impolitique eut une grande influence sur les événements qui suivirent; la cour fut nécessairement accompagnée des personnages les plus considérés, mais qui perdirent, en quittant Paris, le peu d'influence qu'ils y exerçaient. La société ou ce qu'on appelait le monde présentait alors une réunion d'hommes pris dans toutes les classes, noblesse, finance, bourgeoisie, littérature, unis entre eux par l'attrait de l'esprit et le charme des jouissances de la vie qui ne connaissent ni étiquette ni supériorité; les arts et les sciences, les plaisirs et le goût régnaient à Paris en opposition avec la cour qui jalousait leur influence. On allait à Versailles solliciter des faveurs, et on venait en jouir à Paris. La cour avait le pouvoir de droit, mais Paris avait la véritable puissance de fait; la puissance qu'on appelle la mode dans les temps frivoles, et l'opinion dans les moments sérieux. De ce mouvement des esprits qui ne se portait autrefois qu'à de vaines critiques, était né, sous Louis XV, une fermentation sourde, un besoin d'innovation qu'il eût été habile de satisfaire, mais qu'on résolut de comprimer. Voyons, pour arriver à ce but, quelle était l'organisation politique.

L'administration municipale de Paris était par-

tagée entre le parlement, le bureau des finances, la chambre des bâtiments, le lieutenant-général de police, ou le Châtelet, le prévôt des marchands et échevins, ou le bureau de ville.

Le parlement avait l'administration d'une partie des prisons, la haute police et la juridiction sur toutes les affaires municipales qui ne ressortissaient pas au conseil d'état, telles que la grande voirie.

Le bureau des finances avait une juridiction en matière de grande voirie, immédiatement, et en matière de petite voirie, par l'intermédiaire des commissaires.

La chambre des bâtiments avait la police de surveillance sur les bâtiments, la juridiction de cette police; elle connaissait en outre des contestations privées sur le fait des constructions.

Le lieutenant-général de police avait d'abord toute la police des personnes; plus, quant aux choses, le nettoisement, l'illumination, les halles et marchés, la boucherie, l'exécution des statuts et réglemens des corps et communautés; les poids et mesures, le Mont-de-Piété, le bureau des nourrices, le corps des pompiers, la voirie de Montfaucon, etc. Il exerçait dans Paris et sa banlieue, en matière de police, la même autorité que les intendants des généralités.

Les prévôts des marchands et les échevins géraient les revenus communaux; ils avaient les

travaux publics et l'administration des boulevards et des fontaines; la police administrative et contentieuse sur les ports, quais, ponts; les approvisionnements et l'exercice de la voirie sur quelques points.

Il est aisé de voir combien cette organisation, résultat de lois rendues à diverses époques, était vicieuse, par le conflit des attributions entre l'autorité municipale et le gouvernement, et le défaut d'unité pour le maintien du bon ordre. Elle aurait pu suffire néanmoins tant que les citoyens n'avaient aucun lien entre eux, et que la force publique pouvait se porter sur un point menacé. Mais cette action devenait impuissante devant une circonstance quelconque qui aurait appelé les habitants à se réunir et à établir entre eux des relations politiques.

Cette circonstance se rencontra, pour Paris, dans la convocation des états-généraux, sous la forme de ceux de 1614. Ici commence, pour l'Hôtel-de-Ville et le pouvoir municipal de Paris, une série d'événements plus importants, d'une plus haute portée, que nous chercherons à retracer fidèlement dans un second chapitre.

ALEXANDRE DE LABORDE.



## LE THÉÂTRE-FRANÇAIS.



On ne sait quel jour d'une année inconnue, de malins clercs au parlement s'avisèrent de monter sur la fameuse Table de marbre, dans la grand'salle du Palais, et là, en présence d'une foule ébahie, jouèrent effrontément les *farces*, dont la religion et la royauté faisaient ordinairement tous les frais. Certes les nouveaux acteurs n'étaient pas les comédiens du roi. Car un roi absolu de ce temps, et un bon encore, celui qui fut nommé le Père du peuple, Louis XII, ne se vit pas même respecté de ces hardis faiseurs de